

# Com One disparaît?

Le Tribunal de commerce de Bordeaux a prononcé la liquidation de la société bordelaise Com One. Après Kortex voici un an et demi, c'est au tour d'une autre figure historique française des télécoms et des modems de disparaître.

Créée en 1987, Com One a été pendant un temps une vedette du paysage industriel bordelais. Mais après le succès de ses produits modems, Com One a cherché à se diversifier. Ses choix industriels, peut être trop en avance sur le marché, mais surtout trop chers et en marge des attentes des principaux acteurs des télécoms, n'ont pas su séduire les utilisateurs. En avance sur le marché du *'digital home'*, Com One a proposé dès 2000 deux appareils domestiques : le décodeur **DomoTV** pour accéder à Internet depuis son téléviseur, et le **@max**, terminal Internet destiné aux personnes réfractaires au PC. Echecs industriels, ces produits n'ont pas trouvé le chemin du grand public. Entre 2000 et 2002 le chiffre d'affaires du groupe a plongé de 37 à 14,8 millions d'euros, et l'aventure s'est terminée par un redressement judiciaire depuis 2003. Depuis le groupe a réduit la voilure, passant d'une centaine à quatorze salariés. Et la cession de ses activités bureau d'étude et système de surveillance n'a pas suffi à réduire suffisamment l'endettement du groupe. De plus, le plan de redressement du Tribunal de commerce de Bordeaux prévoyait la consignation de 500.000 euros dans l'attente du paiement des dettes auprès des créanciers. Une immobilisation de trésorerie qui a lourdement pesé sur cette dernière. Jacques Saubade, co-fondateur et PDG de Com One, s'est finalement résolu à mettre la clé sous la porte. La liquidation a été prononcée le 9 mars dernier.